

# Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne  
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

## PRÉSIDENTIELLES EN CORSE

## MACRON, LE RISQUE DE LA RANCUNE

Semaine du 29 avril au 05 mai 2022 | [www.journaldelacorse.corsica](http://www.journaldelacorse.corsica)

R 27997 - N° 11313 - F.2.20 €



3 782799 702200 2200

ESPACE

**SIMON GIACOMINI**

OEUVRES  
D'ARTISTES

CABINET  
DE  
CURIOSITÉS

**ESPACE SIMON GIACOMINI**  
**Cours Soeur Amélie - 20100 Sartène**  
**Tél : 04.95.77.00.75**

**AJACCIO**

28, cours Napoléon  
**04 95 21 18 00**

**CENTURY 21**

Actif Immobilier

**PORTICCIO**

Les Marines II  
**04 95 73 21 15**

TRANSACTION | LOCATION | GESTION | SYNDIC

## LOCAUX A LOUER

LOCAL  
BOULEVARD MAGLIOLI  
55 M<sup>2</sup>  
550.00 €

LOCAL  
PARC BERTHAULT  
500 M<sup>2</sup> DIVISIBLE  
3000.00 €

SARROLA-CARCOPINO  
PROCHAINEMENT  
LOCATION LOCAUX +  
Dépôts NEUFS

### GARAGES /DEPOTS

#### HYPER CENTRE

Un dépôt ou garage simple de **26m2**  
**280.00 €**  
Un dépôt ou garage double de **46m2**  
**480.00 €**

LOCAL PROFESSIONNEL  
PARC CUNEO  
70 M<sup>2</sup>  
1200.00 €

LOCAL  
10 PARC BELVEDERE  
100 M<sup>2</sup>  
1350.00 €

LOCAL  
RUE VERSINI  
65 M<sup>2</sup>  
650.00 €

**Société d'édition :**  
Journal de la Corse  
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

**Rédaction :**  
[redactionjournaldelacorse@orange.fr](mailto:redactionjournaldelacorse@orange.fr)

**Rédaction Ajaccio :**  
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio  
Tél : 04 95 28 79 41  
Fax : 09 70 10 18 63

**Rédaction Bastia :**  
7, rue César Campinchi  
Tél : 06 75 02 03 34  
Fax : 04 95 31 13 69

**Annonces légales :**  
[journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

**Directrice de la publication  
et rédactrice en chef :**  
Caroline Siciliano

**Directeur Général :**  
Jean Michel Emmanuelli

**Directeur de la rédaction Bastia :**  
Aimé Pietri

**Publicité :**  
Tél : 04 95 28 79 41  
Fax : 09 70 10 18 63

**Impression :**  
Imprimerie Olivesi Ajaccio  
ISSN : 0996-1364  
CPPAP : 0926 C 80690

**Soucieux de la protection  
de l'environnement,  
le Journal de la Corse  
est imprimé sur papier recyclé.**

## L'édito de Pierre-Louis Alberghi

### Mal et putréfaction

Trois cercueils puis, quelques jours après, des corps en décomposition ont été découverts dans une décharge sauvage située à proximité de Bigornu. Cette découverte a suscité l'indignation et la colère car le soin apporté à la conservation des sépultures et le respect des défunts ont toujours été des marqueurs de l'identité qui est la notre. Mais cette affaire révèle malheureusement bien plus qu'une déplorable profanation ou une lamentable perte de quelques valeurs traditionnelles. Les cercueils à l'abandon suggèrent un mal qui ronge la Corse. L'emballage des corps dans des sacs-plastique fait craindre que survienne une putréfaction. Le mal est cette désertification qui affecte les villages de l'intérieur, les privant des bras et des jambes aussi bien nécessaires au travail quotidien qui permet la vie individuelle et collective, qu'à l'entretien des cimetières qui conserve le souvenir. La putréfaction qui se dessine trouve son origine dans la disparition des anciens et des jeunes qui peuplaient les bancs et les murets de ces mêmes villages. En effet, l'absence de transmission spirituelle, culturelle et linguistique qui résulte de cette disparition, permet que s'installent des modes de vies individualistes et prospèrent des idées matérialistes qui pourrissent le tissu social.

### Politique 4

Présidentielles : Macron n'oubliera sans doute pas

### Humeur 8

Le jour du Saigneur

### Dossier U Levante 10

Et le « *parpaing d'or* » est attribué à...

### Internazionale 12

Paris, Bruxelles, Bologne : Big Brother peut mal tourner

### Sapè fà 15

A spressione « *Turchina* » di José Zanni

### Culture 22

Sur Via Stella, « *5 mai 92* » : Un film de Corinne Mattei

### Sport 24

Handball : Saison mitigée pour le HAC

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Société : .....

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du «Journal de la Corse»
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement :

CCM AJACCIO 10278 07906 00020738840 65  
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065  
BIC CMCIFR2A

Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 - 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63  
Annonces légales : [journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

# Présidentielles : Macron n'oubliera sans doute pas

Il existe le risque que le rancunier Macron ne soit plus très enclin à céder grand-chose à Gilles Simeoni et plus globalement à la mouvance nationaliste.



Avec près de 58,54% des suffrages exprimés, Emmanuel Macron a devancé Marine Le Pen qui a obtenu un peu plus de 41,46%. Comme l'ont été avant lui François Mitterrand, Jacques Chirac et Charles De Gaulle, il est désormais un président réélu malgré un bilan peu reluisant. Le quinquennat a en effet été marqué par « *les affaires* » ayant éclaboussé l'entourage présidentiel et plusieurs ministres, une gestion longtemps calamiteuse et toujours politicienne de la crise sanitaire, un déclin de l'influence de la France dans le traitement des grands dossiers internationaux, du mépris puis de la violence à l'encontre de la jacquerie des « *gilets jaunes* » et une politique économique et sociale de niches ayant pour axes de flatter et favoriser la suffisante et insouciant « *France connectée* » et d'infantiliser

et rassurer la frileuse et égoïste « *France de la rente et des charentaises* ». Ce succès assis sur des scandales, des bourdes, des échecs, des répressions et une fracture sociale acceptée voire cultivée doit beaucoup à l'insuffisance des uns et à la complaisance des autres. Emmanuel Macron peut remercier la médiocrité de ses concurrents libéral (Valérie Pécresse), socio-libéral (Anne Hidalgo) et écolo-bobo (Yannick Jadot) qui n'ont réussi à rendre crédibles ni leurs personnes ni leurs programmes. Il doit aussi un immense merci à la plupart des « *grands médias* » et à la société non pas civiles mais des nantis (Judas politiciens, intellos de plateaux TV, vedettes du sport et du show-biz...) qui ont usé de leur omniprésence sur les canaux d'information et de communication pour démolir systéma-

tiquement ses deux principaux opposants et une partie de la société ne lui étant pas favorable : peinture en rouge gauche radicale et vert islam de l'image et du message de Jean-Luc Melenchon ; peinture en brun ou vert-de-gris fascistes de l'image et du message de Marine Le Pen ; représentation en épouvantail ou en attardée mentale de la France des banlieues, des périphéries et de la ruralité. Enfin, il lui faut aussi manifester de la gratitude au refus de choisir, à la lassitude, à la désespérance, au désespoir et au dégoût qui ont poussé plus de 3 millions d'électeurs s'étant exprimés à opter pour le blanc ou le nul et plus d'un quart de l'électorat vers l'abstention (28%). La victoire du président sortant n'est cependant pas glorieuse. Il a obtenu près de 8 points de moins (58,54 %



au lieu de 66,10% en 2017), perdu près de 3 millions d'électeurs (18 779 809 suffrages au lieu de 20 743 128 en 2017) et capté 5% de moins d'inscrits (38,52 % au lieu de 43,61 %). Il semble qu'il soit davantage un élu de l'égoïsme social, de la division et du désarroi qu'un élu du désir, de l'adhésion et de l'espoir.

### Quelques constats à chaud

Chez nous, le président sortant a été encore moins désiré que dans l'Hexagone. La vague Marine Le Pen a tout submergé. La candidate du Rassemblement National a obtenu 58,08 % des suffrages exprimés, Emmanuel Macron devant se contenter de 41,92% et constater qu'il avait perdu 10 points par rapport à 2017 (51,48 %). Marine Le Pen a été en tête dans la plupart des principales communes, et ce, quelle que soit l'appartenance politique des maires. A Aiacciu, Bunifaziu, A Ghisunaccia, U Vescuvatu et Lucciana, dont les maires Laurent Marcangeli, Jean-Charles Orsucci, Francis Giudici, Benoît Bruzi et José Galetti n'ont jamais caché leur forte sympathie pour le président sortant, elle a obtenu 58,80%, 57,36%, 57,6%, 62,38% et 69,28% des voix. A Bastia, L'isula, Biguglia, Furiani, Santa-Maria di Lota, Cùtuli-Curtighjatu et Brandu, sept cités dont les maires sont acquis au siméonisme ou sont de précieux compagnons de route, elle a raflé 58,52%,

54,50%, 71,47%, 59,13%, 50,40%, 69,18% et 56,52% des voix. A Portivechju, Prunelli di Fium'Orbu, Monticellu, Penta-di-Casinca et Sartè, dont les maires sont Jean-Christophe Angelini et quatre de ses soutiens lors des dernières élections territoriales, elle a totalisé 57,06 %, 69, 17% , 50,23%, 55,92% et 58,52%. A U Borgo, Calvi et Corti, dont les premiers magistrats sont adhérents ou proches de Les Républicains, elle a réalisé 58,40%, 60,73,%, 55,81%. Parmi les principales cités, seule les communes des maires centre-gauche macroniens de Pruprià, Petrusella, San Martinu di Lota et E Ville ont accordé une majorité à Emmanuel Macron en lui apportant respectivement 53,01%, 54,12%, 69,88% et 60,03%. A chaud, outre le fait que Marine Le Pen a été Reine de corse un soir, il peut être aussi fait quelques autres constats. Premièrement, la portée de la vague Le Pen doit être tempérée. D'abord par le constat d'un taux particulièrement élevé d'abstention. Ensuite par le grand nombre de bulletins blancs et nuls. En effet, plus de 39% de électeurs ne se sont pas rendus dans les bureaux de vote (28 % sur le Continent) et plus de 8% de votants ont opté pour le bulletin blanc ou le bulletin nul. Deuxièmement, les partis indépendantistes Corsica Libera et Core in Fronte qui ont fait campagne pour l'abstention et aussi aussi un tout petit peu Femu a

Corsica et le Partitu di a Nazione Corsa qui s'en sont tenus à demander de s'abstenir de voter Le Pen, peuvent se réjouir d'avoir été entendus, même si toutes celles et ceux qui ont fait le choix de rester à la maison ou de voter blanc ou nul n'étaient pas des leurs. Troisièmement, l'échec corse du « faire barrage » a sans doute en bonne partie été la conséquence de la politique d'Emmanuel Macron qui a plus que tardé à se mettre à l'écoute de la Corse et a ainsi suscité du rejet à son encontre. Darmanin, c'est venu un peu tard... Quatrièmement, il existe le risque que le rancunier Emmanuel Macron n'oublie pas que la Corse lui a infligé un magistral camouflet électoral et ne soit en conséquence plus très enclin à céder grand-chose à Gilles Simeoni et plus globalement à la mouvance nationaliste. Le risque est d'autant plus grand que son ami et un peu mentor concernant les enjeux régaliens, Jean-Pierre Chevènement, qui adore mettre son nez dans le dossier Corse, ne manquera pas de régulièrement lui rappeler que Marine Le Pen a « cartonné » sans rien céder aux nationalistes. Assurément, ces derniers n'auront pas droit à la moindre déconvenue à l'occasion des élections législatives.

• Pierre Corsi

# Marine Médée écrase Jason Macron en Corse

Tout le monde se souvient du magicien Mandrake avec sa cape et son chapeau-haut-de-forme, régal de nos bandes dessinées de jeunesse quand nous lisions jusqu'à plus soif les comics américains déversés à la benne dans les années 50/60.



Ce personnage fascinant n'était pas sans évoquer le tout aussi mystérieux Fantômas, héros également chapeauté de haut, de Pierre Souvestre et Marcel Allain dont les couvertures illustrées avaient avant nous émerveillé nos pères au cours des années 20/30.

Mandrake de la politique, le Président n'a pas fait autre chose en supprimant d'un trait de plume, sournoisement et sans débat le corps diplomatique qui depuis trois siècles avait assuré le rayonnement français dans le monde. Mais la France n'est peut-être pas son souci, à moins qu'elle ne le soit que trop, hélas, pour qu'il veuille à toute force et en chaque occasion la faire disparaître en la noyant dans un grand tout européchose, super machin encore plus

machin que l'Onu pour le général De Gaulle. Et tout sera toujours à refaire, comme le rocher qui déboule pour Sysiphe inéluctablement sitôt arrivé au faite de la colline. Sans corps diplomatique la représentation extérieure sera à n'en pas douter confiée, bradée plus encore que rétrocédée à ceux de nos amis qui guignent notre place depuis si longtemps. En d'autre temps, celui de Caillaux en 1917, on eût parlé de Haute-trahison, de Haute-Cour. Aujourd'hui rien de tout cela, Mandrake vous dis-je.

Puis il y a eu le débat Présidentiel. Long débat, ennuyeux débat tant les protagonistes marchaient sur des oeufs, Macron occupé à soigner son profil de vainqueur-désigné en

tentant de dissimuler un contentement de soi ne demandant qu'à déborder derrière le sourire du sachant, Marine Le Pen, plutôt brave fille réprimant quant à elle son agacement devant un interlocuteur jouant les examinateurs du baccalauréat. Tout débat enseigne cependant par ce qu'il révèle plus que par ce qu'il laisse dire ou ne pas dire. Ce fut le cas quand le Président reprocha à son adversaire l'emprunt qu'elle a fait aux précédentes élections à une banque russe, l'ennemi d'aujourd'hui, emprunt non encore remboursé intégralement. Nous y étions enfin, derrière le candidat se révélait le banquier qu'il fut, de pêcheur de commandements de payer, de saisies, d'expulsions. « Vous êtes dans la main de votre

créancier » semblait dire Macron-Macaire, à une Marine Le Pen à qui il assignait ainsi le rôle de Bécassine, sans qu'il se rende compte qu'en direct il révélait ainsi aux Français que le banquier qu'il était resté au plus profond de lui-même se considérait comme leur créancier, puisque c'est sous cet angle qu'il mesurait les rapports humains. Si l'Etat distribue, ce n'est pas pour secourir mais pour commander, dominer, exiger. C'est sa lecture de la citoyenneté dévoilée en public : je prête et je donne, je subventionne, donc je tiens et l'on me doit. Ah ! L'indépendance de la presse ! Le retraité, ce débiteur n'a qu'à bien se tenir !

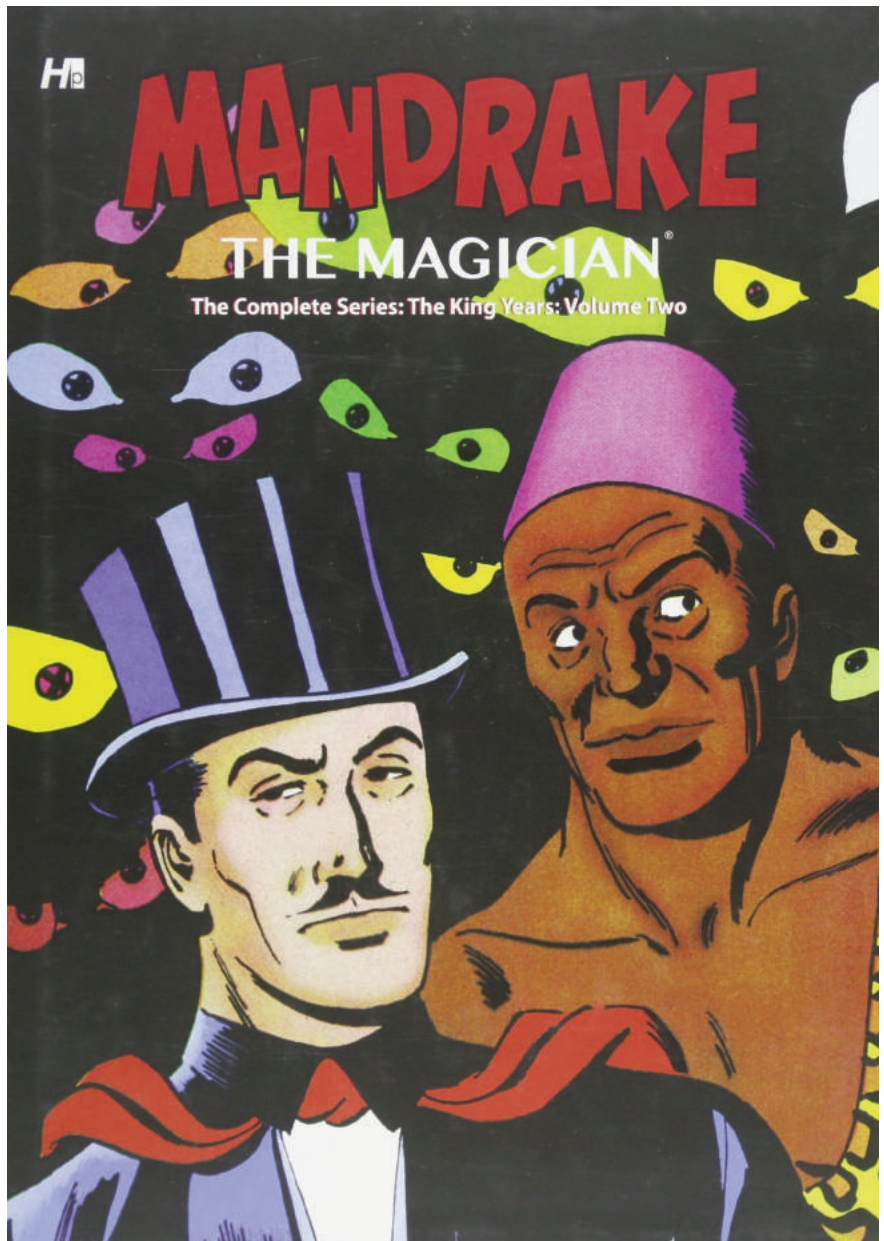
Si l'on revient un instant au corps diplomatique, c'est vrai qu'une France vue sous cet angle n'en a plus l'usage, puisque que de nation souveraine pétrie d'une histoire exemplaire, elle n'a gardé que ce qui la confond avec un établissement financier, susceptible d'être racheté par plus gros que lui, l'Europe par exemple, en moyen terme avant l'ultime restructuration qui fera de l'Occident la banque universelle régnant sur la multitude que composent à parts égales ses employés et ses clients, tous débiteurs à des titres divers. À quoi bon des diplomates quand suffisent des agents d'exécution, avocats notaires et huissiers !

Combien vous dois-je ?

Pour la Corse, la situation est strictement inversée en comparaison du score national, ce qui est comique.

Emmanuel Macron fait 58 % en France continentale quand Marine Le Pen fait exactement 58 % dans l'île.

J'ai dit dans un précédent article ce qu'il fallait penser des motivations des votants. Ce score confirme l'analyse : les corses de souche ont voté contre le Président sortant sans qu'il faille outre mesure chercher à les qualifier de droite ou d'extrême droite. Ce sont souvent les mêmes qui votent pour les partis nationalistes corses. C'est un vote de défense de leur identité, menacée par le mondialisme et l'immersion dans une Europe qui aujourd'hui les affole car ils la perçoivent comme l'ouverture de la porte séculaire de l'invasion, qu'ils ont toujours redoutée et contre laquelle leurs pères ont versé tant de sang dans le passé, les monuments aux morts de nos villages l'attestent. Ce n'est donc pas un paradoxe que de passer d'un vote protecteur à un autre. C'est un signe. Il faut qu'il soit médité à l'aune de notre histoire. Les corses connaissent bien leur



histoire, et ils ne la renieront pas, eux. Il est alertant qu'après avoir tant combattu sur tous les théâtres de guerre du monde sous les couleurs de la France, leurs enfants aient pu brûler comme de vulgaires banlieusards le drapeau pour lequel leurs aînés avaient sacrifié leur vie.

Ce n'est pas du déni, c'est le reproche et la honte que cette jeunesse renvoie à qui, lui semble-t-elle, l'abandonne.

La Corse est grecque dans ses gènes encore

plus que romaine, et comme Médée, la vie de ses enfants ne compte plus pour rien face à l'insulte du père coupable.

Il faut méditer ce vote, il annonce de graves inconvénients à venir pour le Président réélu, Jason du jour.

• Jean-François Marchi

# Le jour du Saigneur

**Il a envoyé du bois. Entre les deux-tours Macron et son artillerie lourde se sont déployés sur tous les fronts de la campagne. Ses oligarques patrons de la quasi-totalité de la Presse, écrite, parlée et télévisée n'ont pas fait dans la dentelle. Pour assurer une diabolisation ad hitlerum ils ont appelé à la rescousse le ban et l'arrière ban de tout ce que la bien-pensance recèle dans sa chambre froide. L'opération « *Peur Bleue-Peste Brune* » était En Marche.**



*Il faudra un jour arrêter de confondre ce qui se vend et ce qui est bien (Bob Dylan).* Pendant deux semaines la Présidentielle a plus ressemblé à une opération promotionnelle qu'à un combat politique bilan contre-projet. Ou projet contre-projet. On a eu rejet contre rejet. Le produit Macron s'est vendu avec autant de subtilité qu'une batterie de casseroles au télé-achat. Pour animer la quinzaine ils se sont bousculés sur l'estrade : pseudos intellos, politiques en quête d'une place, communicants à l'affût de contrats, artistes subventionnés, éditorialistes zélés... Même, et c'est une première, les sportifs ont fait un tour de piste pour fourguer gratuitement, ça aussi c'est une première, les casseroles Macron. Ils ont tous usé des vieilles ficelles commerciales pour

nous refiler encore cinq ans de cuisson à petit feu. En gros, seule la casserole Macron est garantie par temps de guerre. Parmi cette armée de VRP, deux représentants se sont illustrés, Patrick Cohen étant dans ce contingent un animal hors concours. Dans la famille Duhamel, « *mon neveu Benjamin* » a pour la courtoisie le talent et l'appétence qui font une carrière à Versailles. Dans la famille « *le ridicule tue plus que le Covid* », Mourad Boudjellal est tombé à Marseille sous un soleil de plomb.

*Ce qui est gênant dans la morale, c'est que c'est toujours la morale des autres (Leo Ferré).* Les moralistes licenciés à la FFM (fédération française de la morale) sont allés au charbon de Silésie pour culpabiliser méchamment celui qui s'abstient, celui qui vote blanc, sans parler de ce salaud de non-inscrit. L'anar du jour et l'anar de toujours, tous frappés d'indignité nationale. Seul Michel Onfray a bénéficié d'un interstice pour les défendre, au milieu de la marée de moraline qui s'est déversée sur les cranes. Seul Marcel Gauchet, dans un trou de souris, a pu dénoncer le détournement sémantique au profit de la doxa des alignés. Jamais il n'a autant été fait référence à l'extrême-droite, à la collaboration, au nazisme, à la guerre, à la famine... oui les pauvres vont mourir de faim (Darmanin) si le citoyen s'égare dans la nature ou se goure dans l'isolier. Alors que, c'est bien connu, avec Macron ils se sont odieusement goinfrés. Jamais l'élection d'un Président sortant n'a été à ce point confisquée, l'injonction à ne jamais évoquer le bilan a été respectée à la lettre. Poutine a permis à Macron de se planquer pendant deux mois derrière un

téléphone. Après avoir en 2017 saigné à blanc le PS, il vient de dépecer à l'os LR avec la complicité intéressée de Sarko. À faire dans la casserole autant s'adresser au grossiste du marché. Tous ces bons samaritains se sont achemés pour avoir Marine le Pen en face le 10 au soir. Et le 10 à 20 heures, alors que la victoire est acquise, l'opération « *Peur Bleue-Peste Brune* » se met quand même en branle...

*Je me lève aussi facilement du pied gauche que du pied droit : je ne fais pas de politique (Francis Blanche).* En 2017, parmi la cargaison des promesses non tenues il y avait celle de réduire l'extrême-droite à sa portion congrue. Pour son confort électoral Macron n'a eu de cesse d'assurer son ancrage, de faire, à coups de billard à trois bandes, sa promotion. Maintenant la macronade peut accoucher du bipartisme. La Macronie au Centre, omnipotente avec ses wagons de députés LR et PS. À sa droite une opposition recomposée plus ou moins faiblarde avec le RN, Zemmour et ce qui reste des Républicains. Opposition qui deviendrait la Droite. Par rapport au Centre. Vous suivez ? Il n'y aurait donc plus d'Extrême-Droite puisqu'ils seraient à la droite du centre. Ouf ! C'est vrai que pour suivre les petits calculs de Macron, il faut s'accrocher. Dernier écueil dans ce jeu de rôles, Mélenchon et son désir d'Union Populaire en vue des législatives. S'il avait adopté, après le premier tour, une position moins establishment compatible c'était jouable. Mais si sa sauce commence à monter, la diabolisation va s'abattre sur sa poire aussi sûrement qu'un missile sur le Donbass. Son électorat communautaire lui deviendra plus collant que le sparadrap du capitaine qui lui, était un authentique insoumis.

*La femme sera vraiment l'égale de l'homme le jour où, à un poste important, on désignera une femme incompetente (Françoise Giroud).* Oh les féministes, vous avez fait quoi ? Le débat ne vous a pas convaincu ? Elle est toujours aussi nulle. Une occasion comme celle-là ne se présente qu'une fois par siècle. Marine le Pen à l'Élysée, avec ses chats et son incompetence, c'était le bout du chemin. La consécration, l'apothéose. Chasser le naturel, elles ont choisi les casseroles Macron. À table !...

• Sgaiuffu



# Angelo Rinaldi ou la haine de soi

Angelo Rinaldi, écrivain d'origine corse et académicien, a, une fois encore, jugé bon de donner un sentiment ô combien amer, sur les récents évènements survenus dans cette île où il naquit au millénaire dernier et dont il n'a plus, depuis bien longtemps, que de vagues réminiscences. La meilleure preuve est que le malheureux intitule sa prose « *un département à la mer* » oubliant que la bi départementalisation fut actée en 1975, l'année du drame d'Aleria. Inutile voire cruel de lui rappeler que la Corse est aujourd'hui une région à part entière et qu'elle aspire, si on en croit le verdict des urnes à devenir autonome.



« *La nation corse n'existe pas plus que la rouergate, la guyanaise ou la sarde* »

Ainsi débute le petit libelle de l'écrivain : triple voire quadruple sottise car Rinaldi commence par une confusion entre les concepts de peuples et de nation. Au sens moderne du terme, la nation est la conscience de son existence d'un peuple. Mélanger à dessein (du moins l'espère-t-on faute de devoir diagnostiquer une grande confusion mentale) quatre cas historiques totalement différents procède d'une démonstration plus qu'improbable. La Guyane fut longtemps une colonie pénitentiaire. Elle est désormais une région coloniale de la France où le sentiment national commence à exister. Rinaldi devrait se rapprocher de la Sardaigne pour savoir que tout au long de son histoire ce fut une grande nation qui présida à la destinée de l'État italien formé en 1861 grâce à Garibaldi parti justement de la partie septentrionale de l'île habitée par des familles venues de Corse. Je ne connais hélas pas le

Rouergue uniquement placé là par une volonté d'abaisser les autres exemples au niveau d'un folklorisme régional (Rinaldi aime bien écraser l'autre de sa condescendance fatiguée). Il tente ensuite de donner un cours d'histoire de la Corse, histoire que visiblement il ignore mélangeant en une sorte de ragoût indigeste les « *roitelets bourbons, la Sainte Alliance, la Mafia, l'analphabétisme, le fascisme, l'immigration forcée vers l'Amérique* » bref tout ce que notre académicien un rien ranci par les décennies attribuée à une Italie dont par ailleurs il vante les réalisations. Allez comprendre sinon que l'âge, ce terrible prédateur, a fait son terrible travail.

## Incompétent et boursouflé

Selon lui, les quelques centaines de jeunes gens qui se sont affrontés aux CRS et Gardes mobiles (dont j'ai dénoncé le comportement dans ces colonnes) seraient descendues dans la rue « *avec une théâtralité toute méditerranéenne à composante de refoulement sexuel* » (le pauvre homme devait se contempler quand il a écrit ses lignes) « *y affronter à coups de meurtriers cocktails molotov de débonnaires policiers — fils du peuple d'ailleurs — avant de rentrer à la maison toucher le RSA* ». Que d'outrances dans le propos et que d'inintelligence pour traiter d'un problème politique qui, pour critiquable qu'il soit, est néanmoins à prendre en compte pour éviter qu'il ne se transforme en drame. Et lui qui houspillait la théâtralité méditerranéenne, le voilà qui évoque en contre-exemple Fred Scamaroni « *chef maquisard en lutte contre les armées d'occupation. Trahi par un mouchard, il fut arrêté au détour de l'un de ces sentiers de montagne bordés d'asphodèles qui, dans la symbolique des plantes, sont les fleurs du*

*mensonge* ». Passons sur le fait que Scamaroni ne dirigea aucun maquis pas plus qu'il ne fut arrêté sur un sentier. Trahi, il fut capturé à Ajaccio au bout de trois mois de présence en Corse. Quant à l'asphodèle elle est tout bonnement la plante qui permet le passage des âmes de la vie à la mort. C'est la bruyère qui est la plante du mensonge. Et tout est l'avenant, tout cela pour dire que les autonomistes d'aujourd'hui sont les irrédentistes fascistes de demain.

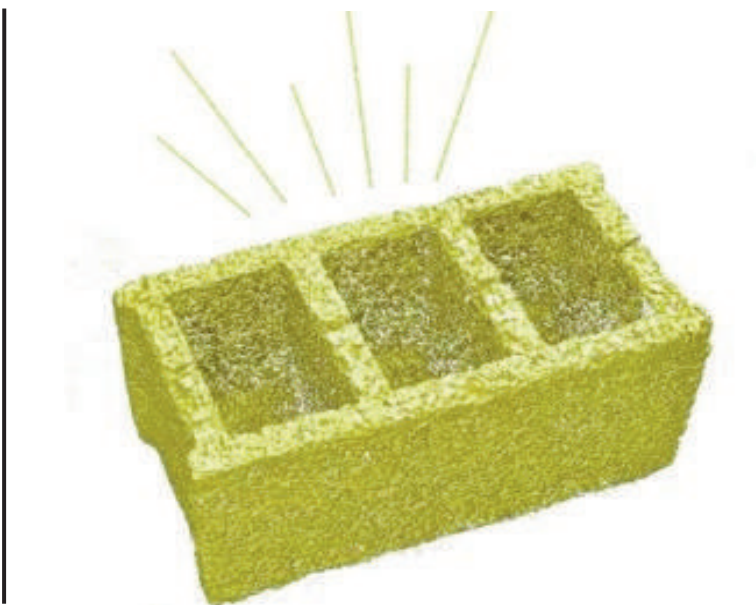
## Contempleteur ou contempteur de lui-même ?

Angelo Rinaldi est un excellent écrivain mais un piètre polémiste. Qu'il n'aime pas les autonomistes est son droit le plus strict. Mais qu'il évite ces « *hénaurmités* » historiques lorsqu'il veut démontrer son rejet de toute forme de réalité corse. Homosexuel proclamé, il a détesté son enfance bastiaise qui date tout de même des années quarante. Et on peut le comprendre. Il n'a pas dû lui être facile de vivre à l'époque dans une société provinciale fermée et machiste. Mais qu'est-ce qui permet à ce monsieur dont les seuls amours sont Paris et son chat de nier l'existence d'une langue corse dont il semble tout ignorer puisqu'il écrivait en 2003 « *On n'a guère en commun qu'une certaine façon de siffler les chèvres* ». Ainsi nous ne serions qu'une forme de rêve, voire de cauchemars qui défendraient une culture et une langue qui ont réussi à survivre jusqu'au III<sup>e</sup> millénaire. En fait, disons le tout net, Angelo Rinaldi porte en lui la haine de soi. Et en stigmatisant les Corses d'une façon aussi détestable, il ne fait qu'étaler ses propres contradictions existentielles. Pauvre homme !

• GXC

# Et le « *parpaing d'or* » est attribué à...

C'est désormais officiel : dans son jugement\* rendu ce jeudi 17 février 2022, le tribunal administratif de Bastia a demandé à la commune de Bonifacio d'abroger son PLU (Plan local d'urbanisme) dans les trois mois. Il a jugé que le classement en zones constructibles de plus de 1 000 hectares de terrains était déséquilibré, car permettant une augmentation potentielle de 60 % de la population de la commune de Bonifacio, alors que celle-ci n'a crû que de 11 % en 10 ans. Il a ainsi estimé qu'en ouvrant à l'urbanisation de vastes secteurs de la commune, le long du littoral et autour de hameaux à l'habitat limité et dispersé, les auteurs du PLU ont favorisé un mitage qui ne permet pas d'atteindre les objectifs de développement durable prescrits par la loi. De très nombreux classements en zones constructibles prévus par le PLU sont contraires au code de l'urbanisme.



Le tribunal a donc entièrement validé l'avis du Rapporteur public formulé à l'audience du 3 février 2022 : l'association U Levante était fondée à soutenir que le Plan local d'urbanisme (PLU) de Bunifaziu adopté en 2006 est illégal.

Le Maire, l'adjoint en charge de l'urbanisme, tous les services de l'État avaient connaissance de l'illégalité de ce plan depuis... 2006, année de son adoption. Le Conseil municipal a eu 15 ans pour l'abroger... mais ne l'a pas fait. Mis en chantier en 2013, le projet d'un nouveau PLU n'a pas abouti...

Fort heureusement, l'association ABCDE avait déféré **une partie** de ce PLU et obtenu l'annulation en 2010 de plusieurs zonages littoraux. Ce PLU illégal d'ouest en est et du nord au sud n'a pas non plus été mis en compatibilité avec le PADDUC (elle aurait dû être effective fin 2018). Son application pendant 15 ans a pour conséquence un mitage extrêmement important du territoire bonifacien, la perte d'espaces stratégiques agricoles, le saccage de paysages exceptionnels, l'inaccessibilité à de grandes portions du domaine public maritime occupé par des résidences

secondaires luxueuses les pieds dans l'eau. (Cf photo2)

Le Conseil municipal doit donc être saisi et le PLU actuel doit être abrogé. En attendant qu'un nouveau PLU **compatible avec les lois de l'urbanisme et le Padduc** soit élaboré, la commune sera soumise au Règlement national d'Urbanisme (RNU).

U Levante décerne au maire de Bunifaziu et à l'adjoint en charge de l'urbanisme un parpaing d'or.

## Les illégalités retenues :

\*Jugement :

– **incompatibilité avec les dispositions des articles L. 101-1 et L. 101-2 du code de l'urbanisme** tel que précisés par le PADDUC :

l'ouverture à l'urbanisation opérée par la commune doit être en rapport avec ses perspectives de développement et ne pas constituer une offre de terrains à bâtir démesurée : c'est le « *principe d'équilibre* »).

Selon le TA, les zones constructibles résultant du plan local d'urbanisme litigieux applicable à la date du présent jugement recouvrant les zones U, AU, NNH, NL1 et NL2 représentent une **surface totale de 1 083 hectares, dont 796 hectares non construits**. Dès lors, eu égard au taux de rétention foncière applicable aux communes rurales dont Bonifacio fait partie, à la surface moyenne d'un terrain de 1 200 m<sup>2</sup> par logement et à la taille moyenne des ménages de cette commune en 2018, de 2,3 personnes, **l'ensemble des zones constructibles précitées créées par le plan local d'urbanisme**



▲ Photo 2 : Les villas Perrino/Krzentowsky en 2020 – PC accordé le 10/02/2015 sur un zonage illégal

permettent d'accueillir 10 500 habitants supplémentaires, soit une augmentation de 60 % de la population de la commune de Bonifacio recensée en 2008. Dès lors, l'association U Levante est fondée à soutenir qu'il existe une disproportion manifeste entre les possibilités de construction offertes par le plan local d'urbanisme litigieux et les besoins en logements dans la commune de Bonifacio. En outre, en dépit de la surface totale des zones constructibles, qui se limite à 7 % de la superficie du territoire communal, en ouvrant à l'urbanisation de vastes secteurs de la commune, le long du littoral et autour de hameaux à l'habitat limité et dispersé, les auteurs du plan local d'urbanisme litigieux ont favorisé un mitage qui ne permet pas d'atteindre les objectifs de développement durable de l'article L. 101-2 du code de l'urbanisme. Ainsi, le moyen tiré de l'incompatibilité entre ce plan et les dispositions précitées doit être accueilli.

– **incompatibilité avec les prescriptions du plan d'aménagement et de développement durable de Corse relatives aux espaces stratégiques agricoles** ; 168 hectares, soit plus de 14 % de la surface totale des espaces

stratégiques agricoles de la commune sont ouverts à l'urbanisation

– **méconnaissance de l'article L. 121-8 du code de l'urbanisme précisé par le PADDUC** (l'extension de l'urbanisation doit se réaliser en continuité avec les agglomérations et les villages existants). le TA a représenté sur les cartes du PLU abrogé toutes les zones illégales.

– **méconnaissance de l'article L. 121-13 du code de l'urbanisme** (l'extension de l'urbanisation dans les espaces proches du rivage doit rester limitée).

– méconnaissance de l'article L. 121-16 du code de l'urbanisme (*en dehors des espaces urbanisés, les constructions ou installations sont interdites sur une bande littorale de cent mètres à compter de la limite haute du rivage ou des plus hautes eaux (...)*) : Sperone, Cala

Longa, Cavallo sont concernés.

– **méconnaissance de l'article L. 121-23 du code de l'urbanisme** : les sites ou les paysages remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral et nécessaires au maintien des équilibres biologiques ou présentant un intérêt écologique doivent être préservés. Le classement en zone constructible du plan local d'urbanisme de nombreux secteurs (Cavallo, Rondinara), en tant qu'ils se situent dans la bande littorale de 100 mètres, n'est pas compatible avec les dispositions précitées de l'article L. 121-23 du code de l'urbanisme telles que précisées par le PADDUC. Sperone, La Catenna, Rondinara, Cavallo sont concernés.

• Association U Levante

TÉLÉCHARGER LE JUGEMENT

[https://www.ulevante.fr/wp-content/uploads/2022/02/1111040940\\_2000902.pdf](https://www.ulevante.fr/wp-content/uploads/2022/02/1111040940_2000902.pdf)

# Paris, Bruxelles, Bologne : Big Brother peut mal tourner

**Tout fond de données numériques peut être couplé à un système liberticide ou coercitif, et toute conservation de données personnelles ou collectives rend possible le croisement de celles-ci à des fins indésirables ou malveillantes.**

En Chine, la collecte, la conservation et l'exploitation numériques et généralisées de données personnelles ou collectives sont assumées et déjà bien rodées. Des objectifs sont affichés : favoriser le civisme et l'honnêteté, compenser le déficit de contrôle social et familial qui se développe avec le déracinement des populations rurales et l'anonymat des grandes villes et métropoles. Les autorités sont en mesure de capter des informations sur les comportements politiques, moraux et sociaux des individus, des collectivités publiques, des entreprises et des organisations, de sanctionner ce qu'elles estiment être improprie ou déviant, de récompenser ce qu'elles jugent être conforme ou méritant. Partout dans le

s'extraire qu'en prouvant sa bonne foi ou son innocence, et au fait que la charge de la preuve incombant à l'accusation sera inversée. Pourtant la généralisation des pratiques de collecte, de conservation et d'exploitation numériques et généralisées de données personnelles ou collectives prend aussi racine chez nous. Par exemple : avec la multiplication des questionnaires à l'occasion de l'instruction de demandes de crédits ou de l'établissement de cartes de fidélité. Cette généralisation pourrait même devenir la norme aux niveaux global et local. D'autant plus que des intérêts économiques poussent à la roue.



## Il faut être vigilant

L'an passé, la Commission européenne a révélé proposer « un cadre pour une identité numérique européenne qui sera disponible pour tous les citoyens, résidents et entreprises de l'Union Européenne ». S'il est mis en place, ce cadre pourra contenir nos données personnelles, ainsi que celles économiques, financière et fiscales des entreprises, et tous les documents afférents. Il y a quelques mois, le groupe français Thales, un des leaders mondiaux de l'électronique notamment dans les domaines de la défense et de la sécurité, a présenté un « Digital Identity Wallet » (portefeuille d'identité numérique) pouvant permettre la centralisation de toutes nos données personnelles : état civil, permis de conduire, dossier médical, compte bancaire, signature... Ces derniers jours, la ville de Bologne a annoncé qu'elle projette de récompenser ses habitants (attribution de points dont l'addition ouvrira droit à des avantages) qui téléchargeront un « smart citizen wallet » (portefeuille numérique citoyen) qui permettra de vérifier qu'il trient leurs déchets, utilisent les transports publics, économisent l'eau et l'énergie, ne reçoivent pas d'amendes de la municipalité. Tous les

acteurs qui préconisent la généralisation des pratiques de collecte, de conservation et d'exploitation numériques et généralisées de données personnelles ou collectives en soulignent la commodité (disposition permanente et en tous lieux d'informations ainsi que modifications ou transmissions facilitées de ces dernières, récompenses), rejettent une similitude avec le système chinois et entendent rassurer en précisant que détenir un portefeuille numérique restera facultatif. S'il convient d'être ouvert au progrès, il importe toutefois d'être vigilant car si empêcher « Big Brother » d'encore grandir paraît impossible et semble d'ailleurs être peu pertinent, il faut tout faire pour qu'il reste sympathique et fréquentable car il peut être conduit à devenir un « Bad Brother ». En effet, tout fond de données numériques peut être couplé à un système liberticide ou coercitif, et toute conservation de données personnelles ou collectives rend possible le croisement de celles-ci à des fins indésirables ou malveillantes de la part de régimes autoritaires ou d'individus ou organisations mal intentionnés.



monde, des voix affirment à juste titre que quelle que soit la nature du régime politique qui les mettent en place, la collecte, la conservation et l'exploitation numériques et généralisées de données personnelles ou collectives menacent les droits et les libertés. En effet, même dans un régime démocratique, y avoir recours pour déterminer qui est « bon » ou qui est « mauvais » ouvre la porte à la création de « listes noires » dont il ne sera possible de

• Alexandra Sereni

# Menace sur l'eau

**Trop d'eau ou pas assez, dans un contexte de réchauffement climatique et de moindres ressources en eau, la gestion de l'eau est loin d'être anecdotique. La gestion publique de l'eau, qui relève de la compétence des communes, est la plus efficace en termes de qualité du service et de coût.**



## Droit à l'eau

En raison d'un épisode de sécheresse, dix départements sont actuellement concernés par des mesures de restriction d'eau. Le site gouvernemental Propluvia précise que 25 arrêtés sont en cours. Les restrictions ne sont pas les mêmes d'un département à l'autre. Il y a trois niveaux d'alerte, jaune, orange et rouge. Cela implique des réductions plus ou moins fortes des prélèvements non prioritaires à des fins agricoles, des mesures d'interdiction de manœuvre, de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité) sont autorisés. Pour l'instant, aucun département français n'est placé au niveau rouge. Les codes couleurs sont les mêmes en cas de fortes pluies. Car les épisodes d'inondations sont aussi de plus en plus fréquents. Ainsi, la

Communauté d'Agglomération du Pays ajaccien a-t-elle réalisé le nettoyage de la rivière la Salive dans le secteur du Vazzio, pour préserver la sécurité des riverains et de la future centrale électrique. Car l'organisation de la distribution de l'eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées et pluviales relève des communes. La compétence eau et assainissement des communes est un service public industriel et commercial (SPIC).

## Gestion des ressources

Le code général des collectivités territoriales (CGCT) pose le cadre de l'action des communes dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. L'article L. 2224-7-1 du CGCT, issu de la loi Grenelle II de 2010, définit la compétence obligatoire des communes en matière de distribution d'eau : « *Les communes sont compétentes en matière de distribution d'eau potable* ». Leur compétence est en revanche facultative concernant la production,

le transport et le stockage. La gestion de l'eau ou la gestion des ressources en eau est le nom donné à l'activité de planification, développement, distribution et gestion d'une utilisation plus optimisée des ressources en eau. Selon un rapport d'une commission d'enquête qui a examiné le rôle prédominant des opérateurs privés dans la gestion de la distribution de l'eau et de l'assainissement, plus de 300 000 personnes n'ont pas accès à l'eau courante en France. Sur les 12 096 services publics d'eau potable recensés, 30,6 % sont gérés en délégation par un prestataire privé et couvrent près de 57,3 % de la population française. Par ailleurs, 22,9 % des 14 355 services d'assainissement collectif existants sont gérés par des opérateurs privés, qui couvrent 61,4 % de la population. La gestion par des entreprises privées peut représenter un conflit d'intérêts en la matière. La surveillance des milieux aquatiques est rendue obligatoire par la Directive européenne 2000/60/CE (DCE). Il s'agit d'identifier les causes de leur dégradation, de façon à orienter puis évaluer les actions à mettre en œuvre pour atteindre le bon état.

## SDAGE validé

Depuis 2002, c'est l'Assemblée de Corse qui met en œuvre la gestion équilibrée de la ressource en eau du bassin de Corse, approuve le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) et fixe la composition et les règles de fonctionnement du comité de bassin de Corse. Un arrêté du 6 avril a approuvé le SDAGE pour la période « 2022-2027 » et son programme pluriannuel de mesures (PDM) associé. Le bassin de Corse recouvre 8 757 km<sup>2</sup>, 2 départements et 360 communes, dont 98 communes littorales, il englobe plus de 330 000 habitants, il contient 234 masses d'eau superficielles (dont 210 cours d'eau, 6 plans d'eau, 4 lagunes ou eaux de transition et 14 eaux côtières) et 15 masses d'eau souterraines. Aujourd'hui, 125 millions d'euros sont consacrés chaque année à la gestion de l'eau dans le bassin. Pour atteindre les objectifs du SDAGE, 163 mesures sont à mettre en œuvre sur 6 ans, pour un coût estimé de 135,5 millions d'euros. À ce niveau d'ambition, l'implication de tous les acteurs est fortement attendue.

• **Maria Mariana**

# Un monde ouvert et des frontières fermées

Nous le savons désormais : un évènement ou une décision politique prise en un endroit du globe a nécessairement des effets aux antipodes. Nous l'avons appris à nos dépens avec la Première guerre mondiale, lorsque la grippe espagnole se diffusa dans les tranchées provoquant la mort d'une cinquantaine de millions de personnes dans le monde. Nous l'avons appris tout aussi douloureusement avec la conférence de Yalta qui divisa la planète en deux camps figés par l'équilibre des terreurs. Et nous l'apprenons encore aujourd'hui à l'occasion de la pandémie de la COVID, mais aussi la crise provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie dont les conséquences se font sentir aussi bien au Moyen-Orient qu'en Afrique ou en Amérique du Sud.



## Israël en porte à faux

Le 7 avril dernier, l'État d'Israël votait avec les États-Unis la suspension de la Russie du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ce qui était bien le minimum. Jusqu'alors l'État hébreu menait une ligne de neutralité voulue par Naftali Bennett, le premier ministre issu de la droite ultranationaliste. Les raisons de ce travail d'équilibriste étaient multiples. Il y avait en premier lieu les assurances données par la Russie de contenir les forces iraniennes et leurs alliés du Hezbollah très présentes sur le terrain en Syrie et donc sur le Golan. La seconde raison était la présence en Israël de millions de juifs russes et ukrainiens souvent restés attachés à leur terre d'origine. La Russie a aussitôt réagi au changement de cap israélien par la bouche du chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, qui a dénoncé un faux-semblant « pour détourner l'attention de la communauté internationale de l'un des plus anciens conflits non réglés de ce monde : le conflit israélo-palestinien ».

Puis le représentant russe pour la Syrie a annoncé qu'un missile antiaérien syrien avait intercepté un missile israélien ce qui laisse entendre que la Russie a fourni de ces armes à la Syrie. Mais plus gênant, cela pourrait signifier que la Russie empêtrée dans le conflit ukrainien, retire ses forces du Moyen-Orient afin de les rapatrier. Auquel cas, elle laisserait l'Iran et le Hezbollah prendre sa place. Ainsi, dans le sud du district de Hama, la 47e brigade blindée syrienne serait passée sous commandement iranien et sa base et aurait accueilli une soixantaine de véhicules militaires dont certains étaient conduits par des combattants du Hezbollah, d'autres par des Iraniens. Or Israël perçoit l'Iran et le Hezbollah comme ses pires ennemis. La guerre ouverte pourrait alors reprendre.

## L'OTAN marque des points

La guerre en Ukraine a provoqué un vent de panique parmi les nations voisines de la Russie. L'OTAN compte actuellement 30 pays membres. À sa création en 1949, l'Alliance comptait douze membres fondateurs : Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, France, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni. Les autres pays membres sont : Grèce et Turquie (1952), Allemagne (1955), Espagne (1982), République tchèque, Hongrie et Pologne (1999), Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie (2004), Albanie, Croatie (2009), Monténégro (2017) et Macédoine du nord (2020). Désormais ce sont la Finlande et la Suède qui pourraient demander leur adhésion au Pacte atlantique bien que leurs gouvernements hésitent encore. D'ores et

déjà la Suède, pays qui était jusqu'à il y a peu attaché à sa stricte neutralité, va livrer à l'Ukraine quelques 5 000 lance-roquettes antichars. En 1939, ce pays scandinave avait militairement aidé la Finlande alors envahie par l'URSS qui profitait ainsi du pacte germano-soviétique pour annexer également une partie de la Pologne. La Suède a donc brisé une sorte de tabou en s'inscrivant dans les adversaires déterminés de la Russie.

## Des conséquences économiques désastreuses

Mais les conséquences les plus désastreuses de la guerre en Ukraine, celles qui touchent à l'approvisionnement alimentaire mondial, démontrent, après la crise de la COVID combien le concept d'indépendance est devenu absurde. Grenier à blé de la planète, la crise ukrainienne provoque actuellement un tsunami de carence alimentaire qui vient se coupler en Afrique de l'Est avec une sécheresse record. Le hiatus vient d'une économie conçue comme globale et néanmoins confrontée à des pays occidentaux qui, à cause de la crise migratoire, ont tendance à se replier derrière leurs frontières. Nul ne sait quand et comment va s'achever la crise ukrainienne. Mais il est certain que l'année 2023 va être extrêmement difficile pour les nations les plus pauvres. Les prix de l'énergie, mais aussi celui des denrées les plus basiques s'envolent littéralement. Or toutes les crises ont démontré qu'elles étaient des accélérateurs des phénomènes migratoires.

• GXC

# A spreSSIONE « *Turchina* » di José Zanni

Famosu pittore aiaccinu, José Zanni face parte sin'à issu 30 d'aprile, di a mostra « *Pasqua di l'Arti* » à a cappella Santa Lucia, in Aiacciu. L'occasione di sfuglià u percorsu d'un artistu chè a so grinfia hè particolare...



José Zanni davanti à e so tele



Cù radiche in Bastelica, da u cantu di u so babbu è Aiacciu da a so mamma, José Zanni hè sempre cresciutu trà mare è muntagna. Ma, à dilla franca, hà avutu, da zitellu, un interessu maiò per u mare tarraniu è u so culore turchinu. Attratattu da ciò ch'ellu chjama oghje « *una porta versu l'infinitu* » averà trovu u so

caminu. Ma ci hè vulsutu à aspettà l'età di trentatré anni (cum'è Cristu) per rinvisisce in s'arte quì. Eppuru, l'arte un duminii ch'ellu cunniscia bè è praticava dighjà. U teatru à a fine di l'anni ottanta à u « *Bistrot du Cours* », u cantu lyricu cù un registramentu in i studiò di i Muvrini in Tagliu, ma ghjè a pittura chì s'hè imposta. Un arte principiatu à sedeci anni eppo « *addurmintatu* » appena nanzu ch'ellu volti in Corsica dopu à qualchì tempu passatu in Parrighji. « *Cum'è tuttu u mondu*, spiega l'artistu, *aghju fattu disegni zitellu è ghjovanu. Eppo à 33 anni, quand'eu sò vultatu in Corsica, a scelta s'hè fatta di manera naturale.* »

## Da u figurativu à l'astrattu

José piglia i so pinnelli è subbitu, u so arte piglia un versu particolare à traversu trè periode : u figurativu, cum'è tanti artisti principianti, a geometria per sbuccà nantu à un genaru appenu più astrattu. L'oliu è l'acrilicu sò aduprati ma sempre intornu à u listessu culore : u turchinu. « *Hè a me grinfia*, aghjusta u pittore, *una demarchja induve mi*

*ritrovu. E tele anu un « odore » particolare, hè quelli di u Mediterraneu.* » José principia dunque cù u figurativu (paisaghji, persunaghji...) nanzu di truvà un interessu maiò inde tele geometriche cù una basa di trianguli. « *Una manera di sprime un'architettura culturale è etnica à modu meiu.* » Eppo, pian'pianinu, l'artistu si mette à l'astrattu cù materie diverse : carta, cartò, tele. Sta volta, si tratta di chjappà u lume cù isse materie diverse. Una demarchja scuperta cù un artistu monda rinumatu in issu genaru quì : Pierre Soulages.

## A vibrazione di u mare

« *Dicia sempre : « Hè ciò ch'eu facciu chì m'ampara ciò ch'eu cercu... ». Mi sò arrimbatu nautu à issa demarchja ch'aghju fatta meia cù un aspettu particolare. U turchinu ? Sò trà mare è celu, dui elementi turchini fondamentali, sempre presente ancu quandu face gattivu tempu. Hè a vibrazione di u mare è simbolu di pace è di serenità...U turchinu hè dinò u culore di u Tarraniu da a Spagna à a Turchia passendu per a Grecia o l'Italia. Issu culore mi parla è mi porta à l'infinitu... »*

D'infinitu à mezu à sta volta, ancu s'ell'ùn ne mintueghja micca u nome, a nuzione di spiritualità, n'hè questione dapoi u primu d'aprile è sin'à a fine di u mese in a cappella Santa Lucia per una mostra chjamata « *Pasqua in Arti* », messa in piazza da Stéphanie Girard chì hà inviatu artisti cum'è José Zanni. Tandù, l'Aiaccinu s'hè messu à ripresentazione più « *religiose* » cù una chjamata « *Elevation* » (un Cristu) è un'altra « *L'envol* » pinta nantu à u legnu è induve u Cristu hà duie ale chì li permettenu di piglià u so volu versu u lume. Dui opere sempre in turchinu. « *A seguita ? Seraghju in Bâle di ghjurnu à a fiera Art Basel. Aghju da cuntinuà à sviluppà u me arte.* » Strada facendu, scambierà forse e materie, l'arnesi ma sempre nantu à un so chjassu...turchinu.

• Ph.P.

## Carl'Antò I PUTTACHJI

### Déconfit

La mine déconfit de Jean Charles Orsucci faisait peine à voir, dimanche soir, après les résultats nationaux et locaux de la présidentielle. Il était satisfait de lui dans la journée car l'appel au vote, de sa part et de ses conseillers municipaux, avait été entendu. Néanmoins, cet appel au vote des électeurs n'a eu pour effet que d'augmenter les votes de Marine Le Pen dans sa commune. Dur-dur pour le représentant de la Macronie en Corse de ne même pas réussir à convaincre ses électeurs. Peut-être réussira-t-il à convaincre Gilles Simeoni pour une autonomie macroniste.

### Marcangeli affaibli ?

Le résultat des présidentielles à Ajaccio laisse apparaître comme partout en Corse, une forte poussée Lepéniste. Ce résultat est d'autant plus surprenant dans la cité impériale qui, lors des présidentielles de 2017, le maire n'avait pas soutenu Emmanuel Macron, ni au premier, ni au second tour. Après l'échec aux territoriales de Laurent Marcangeli, n'assistons-nous pas à des règlements de compte bonapartistes ou droite orthodoxe à Ajaccio ? À moins qu'il n'ait laissé filer le scrutin pour ne pas trop mettre son poulain, Ferrara, en danger ?

### À bas prix

L'Ajaccio-Nantes à 40 €, en direct, par Volotéa ! Lorsque l'on compare ce prix à ceux pratiqués par Air Corsica sur les différentes destinations Corse-Continent, on peut se poser de nombreuses questions sur ces tarifs exorbitants. En effet, Volotéa ne bénéficie pas, à l'image d'Air Corsica, des sommes colossales de la continuité territoriale. À croire que ces sommes servent à payer d'autres choses que du personnel naviguant ou au sol de la compagnie. Peut-être des frais de missions et de déplacement ou tout simplement des salaires mirobolants des dirigeants. À l'image de ce qui semble se pratiquer dans certains services de la Collectivité, voire même au fameux Office des Transports qui avait été épinglé, il n'y a pas si longtemps.

### Les nouveaux pacifiques...

Il fallait y penser mais c'est vrai qu'avec l'élection d'Emmanuel Macron qui se profilait à l'horizon, ils ont peut-être été un peu décontenancés. Ne voilà-t-il pas que les indépendantistes révolutionnaires de Corsica Libera ont appelé à un rassemblement devant la Préfecture de Haute Corse, le soir du deuxième tour des élections présidentielles ? Rien de bien choquant à l'appel à un rassemblement, si ce n'est que l'appel était pour un rassemblement... pacifique ! Corsica Libera nous avait habitué à d'autres rassemblements mais de cette manière, c'est vraiment une première. Ou alors, voyant que Gilles Simeoni risquait de ne plus être l'interlocuteur privilégié du futur gouvernement Macron et de son ministre de l'intérieur, ils se sont dit qu'ils avaient leur place toute trouvée. À moins qu'ils n'aient voulu apparaître comme plus responsables que les autres indépendantistes de Core in Fronte.

LE REGARD DE Delzembre + 2022





# Le télétravail pris en compte par les impôts

Face à la généralisation du télétravail, le Fisc fait un geste en faveur des salariés en leur permettant de déduire différents frais induits par leur activité à domicile. On vous donne le mode d'emploi.



Si le télétravail évite de nombreux frais de trajets particulièrement coûteux, il n'est pas sans conséquences financières pour autant ! À force de passer leurs journées sur leur ordinateur à la maison en raison de la crise sanitaire, d'innombrables salariés ont ainsi vu leurs factures d'électricité et de chauffage augmenter. L'État a donc décidé de tenir compte de cette situation exceptionnelle en reconduisant les mesures fiscales liées aux frais de télétravail qui avaient déjà été prises en 2020.

## Vos allocations exonérées

Vous faites partie des chanceux dont l'entreprise couvre tout ou partie des frais du

travail à domicile ? La bonne nouvelle, c'est que vous n'avez pas à déclarer ces allocations au titre des revenus 2021 ! En effet, que le coup de pouce de votre employeur ait pris la forme d'indemnités, de remboursements forfaitaires ou encore de remboursements sur factures, il est dans tous les cas exonéré d'impôts sur le revenu, dans certaines limites du moins. Dans le détail, le Fisc prévoit une exonération limitée à 2,50 € par jour, 13,75 € par semaine, 55 € par mois et 580 € par an.

Notez que votre employeur doit distinguer ces allocations du reste de votre rémunération afin qu'elles ne soient donc pas comptabilisées dans le montant prérempli des

ressources imposables sur votre déclaration de revenus. Attention donc à bien vérifier les chiffres au moment de vous pencher sur vos impôts.

## La déduction au réel possible

Que vous ayez ou non perçu une indemnisation de votre entreprise, sachez que vous bénéficiez par défaut du traditionnel abattement forfaitaire de 10 %, appliqué automatiquement sur les montants que vous déclarez en traitements et salaires. En fonction de votre situation, il peut toutefois être plus intéressant de déduire vos frais professionnels au réel, notamment si vous avez tout de même eu d'importantes dépenses non



liées à votre télétravail. Dans ce cas, il faut donc déterminer le coût exact de vos activités pro réalisées en extérieur, tel que celui de vos trajets domicile-bureau par exemple, selon les règles habituelles.

Une fois ce montant défini, ceux qui n'ont pas reçu d'allocation au titre du télétravail vont pouvoir y ajouter les frais liés à ce dernier. De même, lorsque les indemnités versées par l'entreprise ne couvrent pas la totalité des dépenses liées au travail à domicile, il est là encore possible de les déduire au réel. Mais attention, dans cette hypothèse spécifique, il faut en contrepartie déclarer les sommes reçues – qui deviennent donc imposables – en les réintégrant dans vos salaires.

### Forfait ou coût exact ?

Vous souhaitez déduire vos frais de télétravail au réel ? Deux options sont possibles.

Par souci de simplification, le Fisc propose d'appliquer le même forfait que celui mentionné pour l'exonération des allocations.

Il s'agit donc de compter un coût de 2,50 € par jour de travail à domicile (13,75 € par semaine, 55 € par mois ou 580 € par an), multiplié par le nombre de jours de télétravail effectués en 2021.

Autre option, bien plus ardue : calculer le montant exact de tous vos frais de travail à domicile. Vous pouvez ainsi prendre en compte vos dépenses de communication, de fournitures et d'imprimés, l'achat de matériel informatique et de mobilier pour vos besoins professionnels ou encore une partie de vos factures d'électricité, d'eau et de chauffage, à condition qu'ils n'aient pas été remboursés par l'employeur. Bémol : le Fisc impose des règles de calcul au prorata plutôt complexes. Or, comme dans toute déclaration au réel, il faut pouvoir justifier le moindre centime en cas de contrôle !

### Focus : un calcul épineux

Si vous avez décidé de calculer le montant exact de tous vos frais de télétravail pour les déduire au réel, vous devez vous reporter à

la notice n° 2041-GP disponible sur [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) pour obtenir le détail des dépenses éligibles. Prenons l'exemple des frais liés au logement, sans doute les plus compliqués à déterminer. Dès lors que vous utilisez votre habitation pour travailler, vous pouvez ainsi déduire de vos impôts les factures d'électricité, d'eau, de chauffage et d'assurance habitation... mais seulement dans certaines proportions ! Vous avez installé votre bureau dans la chambre, le salon ou une pièce à part de votre domicile ? D'après la notice des impôts, la quote-part déductible est calculée de la façon suivante : la superficie de la pièce concernée divisée par la superficie totale du logement, puis multipliée par le nombre d'heures télétravaillées sur l'année (une journée de télétravail équivaut à 12 heures), rapporté au nombre d'heures total de l'année (soit 8 760 heures). Autant dire qu'on souhaite bon courage à ceux qui tenteraient le calcul !

• Julie Polizzi

# Cinque di maghju : da a sacralisazione à u duvere di memoria

E ceremonie cummemorative à u trentesimu anniversariu di u drama di Furiani si sparghenu in duie settimane. Dopu avè ottenutu a sacralisazione d'issu ghjornu quì, d'ottobre scorsu, i respunsevuli di u Cullettivu anu travagliatu nantu à a sensibilisazione per i chjuchi è i maiò.



Quattordecì d'ottobre scorsu, una data impurtantissima per u Cullettivu di u cinque di maghju. Di fattu, issu ghjornu marca a sacralisazione di u cinque di maghju cù una legge chì difende di ghjucà un macciu di ballò, un cinque di maghju in Francia. Una vittoria per u cullettivu si chì battia dapoi u 2011 per ottene issa sacralisazione. Tandu, ùn ci vole micca crede chè l'affare hè compia. Per u cullettivu, è masimu à l'occasione di u trentesimu anniversariu di u drama, l'impegnu serà diferente. « *Hè vera chè a legge ci hà permette d'ottene ciò ch'è noi vuliamu dapoi ondecì anni, spiega Josepha Guidicelli, una di i capimachja di u Cullettivu, questu annu marca in trenta anni di a catastrofa. Hè simbolicu. Issa cummemurazione, l'avemu vulsuta più larga è spertuta in duie settimana. Franchemu un passu. S'agisce, oghje, di mantene issu duvere di memoria.* »

## Sculari, chjuchi è maiò

Sensibilizà, eccu puntu maiò d'una nova demarchja messa in piazza da a squadra di u cullettivu. Una sensibilisazione à prò di tutti, chjuchi è maiò ma cù l'aiutu necessariu d'altri partenarii.

Di fattu, e cummemurazione anu principiati a settimana scorsa cù una mostra à u culleghju Simon Vinciguerra di Bastia induve ogni scularu hà fattu un fiore in materia diversa (carta metallu, cartò), pinta in biancu è turchinu è chì serà posta sin'à u cinque di maghju in a corti di recreazione. « *Per esse visti da tuttu u mondu* », aghjusta a respunsevule. Issu 26 d'aprile, à l'occasione di l'attelli « *fonds d'action* » sviluppati da a FFF, i membri di u cullettivu sò falati à scuntrà i ghjovani di u centru di furnazione di l'ACA. « *Iss'attelli dedicati à tutti i centri di furnazione di Francia permettu di travaglià nantu à parechji*

*tematiche cum'è u racismu o l'omofobia. Avemu ottenutu un attellu « cinque di maghju » è l'ACA ci hà cuntattatu per vene à presintalu.* »

Quattu di maghju : u macciu di u ricordu U trè di maghju, u filmu cortu di Corinne Mattei à nantu à u drama serà difusatu à u spaziu culturale Carlu Rocchi di Biguglia. Ma unu di i fatti maiò d'isse ceremonie serà privistu u quattu di maghju in Furiani cù scontri trà ghjovani (300 zitelli), letture di testi, difusione di u filmu di Corinne Mattei nanzu u macciu di u ricordu trà a squadra di u 5 di maghju di u 1992 è « *a squadra di u ricordu* » cumposta da anziani ghjucadori di u Sporting è di l'OM (Maoulida, Squillaci, Djibril Cissé, D.Deschamps...).

Dopu à e ceremonie di u cinque (manna sopra piazza à 16.00 è messa à 18.00 à a catedrale), e cummemurazione anu da cuntinuà sin'à u sette cù u teatru intornu à testimonii raccolti è messi in scena da Alexandre Opeccini è una conferenza à u centru « *Una Volta* » nantu à a tematica « *Du traumatisme de Furiani à la mémoire collective d'aujourd'hui* » animatu da dui psicologi (Jo Agostini è Richard Reichmann). Duie settimana per ùn scurdà si. Solu dillusia, a meza finale di a Lega Cunferenza trà l'OM è Feyenoord... u cinque di maghju. « *Semu dillusii, issu macciu ùn entre micca nantu à a legge chì tocca solu a Francia. In più hè l'OM chì ghjoca. Ma anu dumandatu quantunqu'è l'UEFA di marcà a data cù un protocolu particolare (maglietta di scaldamentu)...* »

Un duvere di memoria chì andaria, tandu, aldilà di e sole frontiere nazionalu.

• F.P.

Sur Via Stella, « 5 mai 92 »

# Un film de Corinne Mattei

Il y a 30 ans : la catastrophe de Furiani... Corinne Mattei, comédienne et réalisatrice, a perdu son frère, Christian, dans la tragédie. Corinne où l'impossible oubli ! Immense et inguérissable chagrin marqué au vif de la mémoire corse : 19 morts, 2357 blessés. De ce drame l'artiste a ouvert un court-métrage : « 5 mai 92 », à voir absolument !



Ce jour-là tout avait commencé dans la joie, dans l'euphorie même. Bastia, la Corse vibraient. Le petit Sporting allait affronter le géant marseillais de l'OM. En ville c'était un enthousiasme de folie. Le grand mérite du film de Corinne Mattei est de nous restituer avec finesse et bonheur des images de cet avant match où tout était lumineux et gai. Ce 5 mai, la réalisatrice nous le fait revivre par les yeux de Romain dont c'est justement l'anniversaire et quel plus beau cadeau que cette rencontre footballistique pour un gamin de 9 ans fan de foot ! Dans son film Corinne Mattei fait le pari de la vie. Elle nous montre un quotidien attendrissant dénué de mièvrerie.

Un quotidien qui ressemble à celui de tout le monde. Un quotidien qui reflète une sensibilité pleine de finesse dépouillée de toute grandiloquence. Cette manière très ordinaire de retracer ce qui précède la catastrophe force inéluctablement à se questionner. A chercher où se cache une vérité... si aveuglante que personne ne l'a subodorée. Pourquoi cette tragédie ? Comment la fête a-t-elle viré au cauchemar ? Les interrogations pleuvent en suivant le récit que déroule devant nos yeux la réalisatrice. Il y a cette école où la maîtresse distribue à ses élèves des places pour assister au match. Il y a ce bourdonnement amical et bon enfant du bar où l'on s'échine à brancher une télévision. Il y a la foule de ces jeunes brandissant des «bandere» avec une exaltation fiévreuse dans les rues... Il y a la mère de Romain, la seule à s'inquiéter d'éventuels problèmes : peut-être un clash entre supporters qui dégénère, peut-être une banale bagarre qui finit mal, peut-être... elle ne sait.

Rien ne sonne faux dans ce film. Les scènes du bistrot des grands-parents de Romain sont remarquables. Elles évoquent Manet ou Renoir. Les séquences intimistes entre le père et la mère de l'enfant touchent au cœur.

Les vues happées dans le centre-ville ont un parfum de réalité vraie. L'atmosphère que nous donne à ressentir la cinéaste rappelle celle des premiers films d'une Diane Kurys.

Et... éclate l'horreur.

Corinne Mattei sait être d'une élégance émouvante en usant d'une sobriété intense. Merci l'artiste !

• Michèle Acquaviva-Pache

## 30 ans après sur Via Stella

- 4 mai, à 19 h édition spéciale de Corsica Sera. 20 h 45, magazine long format sur la catastrophe et travail mémorial du collectif du « 5 Mai ».

- 5 mai, à 12 h, Corsica Prima en direct de Furiani. 20 h 10, « Foot è basta », les répercussions de la tragédie sur le football insulaire. 20 h 45, diffusion du film de Corinne Mattei, « 5 mai 92 ».

- 8 mai, 20 h 45 retransmission du spectacle d'Alexandre Oppecini, une création originale tournée le 6 mai au théâtre de Bastia. « Furiani 30 anni » avec une douzaine d'acteurs interprétant des points de vue différents sur la catastrophe.

## ENTRETIEN AVEC CORINNE MATTEI

### **Pourquoi la comédienne, que vous êtes, est-elle passée derrière la caméra pour « 5 mai 92 » ?**

C'était une nécessité pour raconter cette histoire qui me touche personnellement comme beaucoup d'autres personnes en Corse. Passer derrière la caméra m'a permis de m'exprimer pleinement. Tourner était une telle responsabilité qu'il fallait que je maîtrise tout car devaient primer pudeur et dignité.

### **Pourquoi une fiction et non un documentaire de création ?**

Les heures d'avant match n'existent pas vraiment à l'image parce que France 3 était en grève ce jour-là. On manque donc d'archives télévisuelles ! Par ailleurs en tant que comédienne je suis attachée à la fiction qui permet de donner vie à des personnages dans lesquels les spectateurs vont se retrouver.

### **Vous avez coécrit le scénario avec Marie Murcia. Comment avez-vous travaillé ensemble ?**

Quand j'ai parlé de mon projet à Marie, je l'ai sentie émue. Or ce projet était tellement énorme à affronter seule que j'ai trouvé normal de lui demander son aide pour le scénario puisqu'elle avait de l'expérience en la matière ! Quatre ans durant on a accumulé les témoignages. On a tricotté l'histoire, discuté de chaque mot sans dételer... Un film c'est tant de paramètres à cocher !

### **Votre film est une histoire simple, quotidienne, familiale, était-ce là le moyen le plus évident de restituer ce jour de fête qui vire au cauchemar ?**

Je désirais que chacun se reconnaissent dans la famille de Romain et son entourage où on s'aime et où on est aimé... dans ces gens ordinaires qui sont précipités dans une catastrophe extraordinaire. Au début j'ai insisté sur le côté festif qui rend encre plus tragique ce qui sa suivre... J'ai essayé de raconter l'aveuglement collectif de l'avant match. Seule la maman de Romain exprime de l'inquiétude car l'OM est un géant et les risques de débordements sont possibles. La tribune élevée à la hâte ne suscite guère de questions... La commission de sécurité n'a-t-elle pas délivrer son aval ?

### **Faire jouer un enfant n'est pas aisé. Comment vous y êtes-vous prise avec Marc Andria qui interprète Romain ?**

On a d'abord fait des castings à Bastia et Ajaccio et vu beaucoup d'enfants. Marc Andria a été retenu car il jouait bien et surtout il savait être résistant lors d'un tournage où il y a maint temps morts et d'attente entre les prises. Marc Andria a été un bonheur à diriger. Il ne s'est jamais plaint. Une vraie perle ! Un vrai « pro » !

### **Directement frappée par la catastrophe qu'est-ce qui a été le plus dur à l'occasion du tournage ?**

Je me suis continuellement demandé si je restais sur les rails de la narration. Si on était dans la sincérité, dans la dignité. Emotionnellement le plus dur a été de tourner au stade, là j'ai dû mobiliser toute mon énergie pour faire le mieux possible. Aux comédiens j'ai demandé non de jouer mais d'incarner leurs personnages. Je me suis interdit le pathos et je devais demeurer sur le fil de crête.



JDC

### **Vous a-t-on pris au sérieux lorsque vous avez présenté votre projet qui était un premier film ?**

On m'a dit : quelle belle idée !... Sans jamais donner suite !... J'ai cumulé les refus et je ne comprenais pas pourquoi ?

### **Le montage financier du court-métrage a-t-il exigé des efforts particuliers ?**

J'ai pris mon bâton de pèlerin et frappé à toutes les portes. J'ai lancé un appel aux dons. C'est alors que Corinne Leca m'a rejoint. Elle aussi avait été meurtrie par la catastrophe. Elle s'est investie, a trouvé des sponsors et eu la super idée de s'adresser aux footballeurs connus de l'époque ce qui a boosté notre initiative. Elle a trouvé des diffuseurs télé et obtenu ainsi le label du CNC (Centre national du cinéma). Elle a en outre écrit au prince Albert de Monaco pour avoir le parrainage de son association dédiée. On a eu également un avis favorable de la CdC dont le comité de lecture était au départ peu favorable à notre scénario...

### **Quelles scènes ont été les plus délicates à réaliser ?**

Celles du bar réunissant de nombreux comédiens et figurants ont été de véritables casse-têtes. Heureusement que nous avons pu compter sur notre chef-opérateur, Jean Michel Martinetti. Heureusement encore que je sais ce qu'est l'ambiance d'un bar, parce que mon père en tenait un quand j'étais petite ! Les scènes du stade ont, elles, susciter un torrent d'émotion.

### **Prête à renouveler cette expérience ?**

C'est magique de mettre des images sur des émotions...

• Propos recueillis par M.A-P

#### **Distribution**

Romain : Marc Andria Sanna.

Le père : Nicolas Poli.

La mère : Caroline Fostinelli.

Production : Pastaprod.

## Handball

## Saison mitigée pour le HAC

Quasiment assuré d'être second de sa poule, le club ajaccien prépare d'ores et déjà la saison prochaine. Avec l'ambition de miser, de nouveau, sur l'accession.



Les filles du HAC préparent déjà la saison prochaine

Il n'aura pas manqué grand-chose pour que le HAC parvienne à remplir son objectif du début de saison, l'accession en N1. Une mission à laquelle les Ajacciennes se sont attelées durant la première moitié de l'exercice (7 victoires, un nul et une défaite jusqu'à la fin novembre). Avant de connaître une période délicate et coûteuse dans la course à l'accession. De fait, les « bianche è nere » du HAC peuvent se mordre les doigts d'avoir très mal négocié la reprise en janvier avec une série de deux défaites à Nice et Cannes et un nul à la maison face à Plan-de-Cuques. Trois contre-performances qui ont rétrogradé le club à la seconde place au profit de Mazan, longtemps au coude-à-coude mais qui s'est installé en tête de la poule sans jamais rien lâché. « On est resté plus de deux mois sans jouer, déplore-t-on du côté dirigeant, il a fallu garder les filles sous pression, s'entraîner mais rien ne remplace la compétition. Derrière, on a certainement manqué de punch à Nice où l'on s'incline d'un point à la dernière seconde et Cannes. » Sur les matchs suivants,

les Ajacciennes ont fait le boulot (six victoires et une défaite) mais le revers à Mazan dans un match à six points les a privées de rester dans la course à la N1. Deux journées restent encore à disputer, « mais nous voyons mal Mazan lâcher », l'occasion pour les filles de Jérémy Grisel, de faire le point même si cela ne devrait pas, sauf miracle, (rétrogradation financière de N1), influencer sur le résultat final. Un exercice toutefois positif dans l'ensemble avec l'intégration de plusieurs jeunes formées au club qui constituent l'avenir : Camille Lambert, Manon Auguet, Chjara Romiti, Cheyenne Bourlier, Marylou Dellepiani ou encore Justine Bidou-Pinelli. De quoi préparer l'avenir avec sérénité. Des jeunes qui, ajoutées à l'actuelle ossature qui devrait rempiler, pourrait permettre au HAC de se mêler de nouveau à la course à l'accession.

• Philippe Peraut

## L'ACA un peu plus près des étoiles



Gaëtan Courtet, l'un des Ajacciens en forme en cette fin de saison

L'ACA fait exploser tous les compteurs par rapport aux stats précédentes concernant les accessions de 2001-2002, 2010-2011 et la saison plus douloureuse de 2017-2018. Avec 68 points à trois journées de la fin (66 en 2002, 58 en 2011 et 66 en 2018), le club ajaccien réalise un exercice bien plus complet que les précédents même si, à l'inverse de la saison 2001-2002, il ne sera pas sacré champion de France le 14 mai prochain. Pour autant, ce parcours met en exergue les qualités techniques, physiques et mentales d'un groupe à l'évidence taillé, comme ses précédents, pour aller au bout. En y ajoutant le 12e budget de Ligue 2 et surtout la meilleure défense du Vieux Continent (17 buts encaissés). Pour infos, Toulouse et Sochaux se partagent la deuxième place avec...30 buts concédés. En outre, les « bianchi è rossi » totalisent la bagatelle de 22 clean-sheet sur 35 matchs parmi lesquels deux série de six et quatre rencontre sans encaisser de but. Enfin, rares sont les équipes qui peuvent s'enorgueillir d'avoir marqué plus d'un but à l'ACA (Toulouse, Bastia, Caen et le Paris FC, deux buts). Autant dire que les voyants sont au vert pour les Ajacciens Sachant qu'après les résultats de la dernière journée, l'écart s'est creusé avec le Paris FC battu à Bastia (5 points), se maintient avec Sochaux (4 plus la différence de buts) et Auxerre, troisième à trois longueurs et une différence de buts favorable. C'est l'AJA qui est donc l'adversaire le plus sérieux dans la course à la deuxième place synonyme d'accession directe. Avec un arbitre nommé...Le Havre qui se rendra à Timizolu ce samedi et recevra Auxerre la semaine suivante.

## Sport pour tous La Maison Sport Santé de Haute-Corse fête sa première année d'existence

Pour souffler sa 1<sup>ère</sup> bougie, La Maison Sport Santé de Haute-Corse organise ce samedi, place St Nicolas à Bastia, une journée découverte.



La Maison Sport Santé installée à Lucciana réunit des professionnels de la santé et du sport et s'adresse aux personnes qui souhaitent avoir ou reprendre une activité physique et sportive avec un accompagnement spécifique. Elle permet, également, aux personnes souffrant de maladies chroniques de pratiquer une activité physique adaptée, sécurisée et encadrée par des professionnels formés. Elle a pour missions d'accueillir, informer et sensibiliser sur les bienfaits de l'activité physique, évaluer les capacités physiques et orienter le public vers les clubs partenaires disponibles localement et répondant au cahier des charges de la Maison Sport Santé.

### Un bon bilan

« La Maison Sport Santé de Haute Corse est un projet que le Comité Territorial Sports Pour Tous a conçu et porté pendant un an, dans la continuité de notre travail, depuis plusieurs années, pour développer avec nos clubs une offre d'activités physiques adaptées sur le territoire insulaire » explique Joël Raffali, président du comité Territorial Sports Pour Tous.

« La labellisation que le Comité Territorial vient d'obtenir de la part de l'Etat, inscrite dans le code de la Santé, est la reconnaissance d'un savoir faire des animateurs, que nous avons formés et accompagnés. Malgré le contexte sanitaire, nous avons réussi à nous déployer territorialement sur la Haute-Corse. Pour être au plus près de ses bénéficiaires, nous avons développé un accueil permanent à Lucciana mais aussi des permanences à raison d'une demi-journée par semaine à Bastia, Moriani, Ghisonaccia, Prunelli, Calenzana et L'Ile Rousse. Nous avons développé pas à pas, depuis un an, un véritable service public avec le souci d'agir au plus près des usagers et de nous intégrer dans les réseaux médicaux sociaux. Aujourd'hui près de 140 personnes ont bénéficié du dispositif dans une quinzaine d'activités physiques ».

### Journée découverte

Ce samedi à partir de 10h, Place Saint-Nicolas à Bastia, le public pourra tester sa forme, découvrir de nouvelles activités et être conseillé par des experts. Tout au long de la journée : Informations sur les bienfaits de l'activité physique sur la santé, réalisation d'un bilan médico-sportif par des professionnels qualifiés, conseils et orientation personnalisés, découvertes de différentes pratiques physiques grâce à la présence de plusieurs ateliers. « En tant que président, je ne peux qu'être satisfait de ce bilan d'une année d'existence et j'en félicite les acteurs. Nous souhaitons, à travers cette manifestation anniversaire, amplifier les bienfaits de l'activité physique auprès de tous les publics, jeunes, adultes et seniors, et j'espère nombreux les curieux ce samedi sur la place St Nicolas, la meilleure vitrine semble-t-il pour cette ambition soutenue par la ville de Bastia » souligne J. Raffali.

• Ph.J.

## 30 ans du 5 mai 1992



Entre recueillement et devoir de mémoire. Pour commémorer les 30 ans de la tragédie de Furiani, le collectif des victimes a mis en place toute une série de manifestation. « Après le vote de la loi en octobre dernier, cette année nous avons pu préparer cette commémoration de façon plus sereine et apaisée » explique Josépha Guidicelli, présidente du Collectif. Cette commémoration se déroulera sur plusieurs jours.

### Mardi 3 mai

A 20h30 à l'Espace culturel Charles Rocchi à Biguglia, projection en avant-première du film réalisé par Corinne Mattei : « 5 mai 92 ».

### Mercredi 4 mai

En partenariat avec la Ligue Corse de Football, plateaux jeunes U8 à U10 au Stade Armand Cesari de 10h à 16h.

17h projection sur les grands écrans du stade du film de C. Mattei.

18h : Match du souvenir entre l'effectif bastiais de 1992 et une Squadra di ricordo, un mélange d'anciens joueurs du Sporting et de l'OM

Juste avant ce match, les enfants de Cervioni interpréteront une chanson qu'ils ont écrite avec Christophe Tittò Limongi.

### Jeudi 5 mai

16h : Recueillement et dépôts de gerbe à la Stèle à Furiani.

18h : Messe en la cathédrale Ste Marie à Bastia.

### Vendredi 6 mai

20h30 : Théâtre de Bastia par la Compagnie Spirale, objet théâtral d'Alexandre Oppecini basé sur des témoignages des victimes de Furiani.

### Vendredi 7 mai

10h30 : Centre Culturel Una Volta, conférence « Du traumatisme de Furiani à la mémoire collective d'aujourd'hui » par l'anthropologue, psychiatre et auteur Richard Rechtman et Joseph Agostini.

20h30 : Mapping vidéo. Projection non-stop d'images sur les dates clés de Furiani, sur la façade du Colomba sur le Vieux-Port de Bastia.

Une recette de Pierre Hermé pour Art'è Gustu 2022

# Loufflé infiniment citron

## Art'è Gustu 2022

Recette pour 6 à 8 soufflés individuels

### Composition

- Glace au citron
- Marmelade de citron à la népita
- Crème au citron
- Appareil à soufflé au citron

### Glace au citron jaune

- 250 g d'eau minérale
- 10 g de poudre de lait
- 135 g de sucre en poudre
- 5 g de zestes de citron jaune frais
- 175 g de jus de citron jaune frais

Dans une casserole, versez l'eau. À 25°C environ, ajoutez la poudre de lait, le sucre en poudre, les zestes et cuisez l'ensemble à 85°C pendant 2 minutes puis refroidissez rapidement à 4°C. À l'aide du mixeur plongeant, homogénéisez le mélange. Mettez à glacer jusqu'à l'obtention d'une texture crémeuse et stockez-la au congélateur à -18°C.

### Marmelade de citron jaune à la népita

- 160 g de confit de citron jaune (Confiserie Saint Sylvestre)
  - Q.S. de népita
- Mélanger à l'aide d'un fouet.

### Crème au citron jaune

- 90 g d'œufs entiers
- 100 g de sucre en poudre
- 3 g de zestes de citron jaune frais
- 65 g de jus de citron jaune frais
- 140 g de beurre doux

À l'aide d'une râpe Microplane, prélevez les zestes des citrons puis dans un cul-de-poule en inox, frottez-les avec le sucre. Ajoutez les œufs et le jus de citron jaune. Faites pocher à 83/84°C au bain-marie en remuant par intermittence. Refroidissez à 60°C dans un bain-marie d'eau glacée, ajoutez le beurre en lissant à l'aide d'un fouet. Mixez le tout au mixeur plongeant pendant 10 minutes de façon à éclater les molécules de matières grasses et obtenir une crème onctueuse à souhait.

Stockez avec un film alimentaire au contact et laissez refroidir pendant 24 heures au réfrigérateur avant utilisation.

### Boules de crème au citron jaune

À l'aide d'une poche munie d'une douille n°10, sur une plaque recouverte d'une feuille de papier siliconé, dressez 8 boules de crème d'environ 15 g. Congelez jusqu'à utilisation.

### Crème pâtissière au citron jaune

- 500 g de lait frais entier
- 20 g de zestes de citron jaune frais
- 120 g de jaunes d'œufs
- 35 g de sucre en poudre
- 35 g de Maïzena
- 15 g de farine
- 20 g de jus de citron jaune frais

Tamisez ensemble la farine et la Maïzena. Dans une casserole, portez à ébullition le lait et les zestes de citron jaune; puis laissez infuser pendant 20 minutes. Faites bouillir à nouveau le lait infusé avec 1/3 du poids du sucre semoule. Mélangez ensemble les jaunes d'œuf, la farine/Maïzena et le reste du





PIERRE HERMÉ © 22.03

sucre. Délayez ce mélange avec la moitié du lait avant de l'incorporer dans le lait restant. Portez la crème pâtissière à ébullition et cuisez pendant 5 minutes en remuant vivement à l'aide d'un fouet; puis débarrassez dans un cul de poule pour la faire refroidir jusqu'à 50°C environ. Ajoutez le jus de citron, mélangez et couvrez d'un film alimentaire au contact. Stockez au réfrigérateur à 4°C.

### Appareil à soufflé au citron jaune

- 600 g de crème pâtissière au citron jaune
- 300 g de blancs d'œufs (environ 10 blancs d'œufs)
- 120 g de sucre en poudre

Dans le bol du robot muni du fouet, faites monter les blancs d'œufs, tout en ajoutant le sucre petit à petit, jusqu'à ce qu'ils deviennent fermes, lisses et brillants. Dans un cul-de-poule, à l'aide d'une maryse, détendez la crème

pâtissière au citron jaune puis incorporez délicatement la meringue en plusieurs fois. Utilisez aussitôt.

### Assemblage et cuisson

- 6 à 8 moules à soufflé (environ 10 cm de diamètre et 5,5 cm de hauteur)
- Q.S. de beurre pommade
- Q.S. de sucre en poudre

Beurrez et sucrez les moules à soufflé en veillant à donner des coups de pinceau de bas en haut avec le beurre pommade afin de réaliser un soufflé qui développera bien droit à la cuisson. Placez les moules beurrés et sucrés au réfrigérateur. Préchauffez le four à air pulsé à 170°C avec une plaque de cuisson.

Garnissez le fond du moule de marmelade de citron à la népita. À l'aide d'une poche sans douille, garnissez les moules à moitié d'appareil à soufflé au citron jaune, posez 8 boules de crème au citron jaune congelées sans toucher les bords du moule ; remettez

de l'appareil a soufflé et avec une palette, lissez à ras du bord. Passez le doigt sur le bord pour retirer un demi-centimètre d'appareil à soufflé. Réservez au réfrigérateur ou cuisez au four à air pulsé pendant 18 minutes. Procédez aussitôt au dressage.

N.B.: Les soufflés crus ne doivent pas séjourner plus de 2 heures au réfrigérateur.

### Dressage

Si besoin, nettoyez les bords du moule a soufflé avant de le poser sur une assiette et servez aussitôt. À l'aide d'un couteau, faites une entaille sur le dessus du soufflé et à l'aide d'une cuillère, déposez une quenelle de glace au citron jaune. Servez aussitôt.

Bon appétit !

· STÉPHANIE LE QUELLEC · PIERRE HERMÉ · YANN COUVREUR ·

# ART'È GUSTU

LES RENCONTRES DU GOÛT ET DES SAVOIR-FAIRE

30 AVRIL . 1<sup>ER</sup> MAI 2022

· BONIFACIO ·

## POISSONS & CITRONS DE CORSE

